

CITOYEN, QUI REAGIRA SINON TOI

Strasbourg, le 12 mai 2006

Monsieur le Préfet,

Le 31 mars dernier, 38 associations ont appelé à une fermeture de leurs services et à une rencontre Place Broglie pour protester contre :

- l'annonce de la fin brutale du Plan Hivernal,
- celle de la suppression de 500 places de l'hébergement d'urgence annuel,
- le fait que plusieurs centaines d'autres personnes aient prochainement à quitter leur hébergement actuel sans qu'aucune alternative ne soit envisagée.

Elles manifestaient ainsi leur refus de voir des hommes, des femmes, des enfants, par centaines, laissés ou remis à la rue.

Plus de 500 personnes, sans domicile fixe, travailleurs sociaux, bénévoles, administrateurs et présidents d'associations, citoyens, ont participé à cette journée dont les médias se sont largement fait l'écho.

Une délégation a été reçue le jour même par votre Chef de Cabinet et une réunion avec le Secrétaire Général de la Préfecture a été organisée le mardi suivant.

Entre temps, 35 personnes se retrouvant à la rue ont dans un premier temps trouvé refuge à l'université, puis ont décidé de se regrouper Place de la République, dans l'attente d'une solution. Elles ont été rejointes, les jours suivants, par d'autres, dont l'hébergement, par le 115 essentiellement, venait à terme. Des associations, solidaires des personnes sans hébergement, leur ont apporté un accompagnement et une aide humanitaire.

Dans ce contexte, la réunion avec le Secrétaire Général a commencé dans un climat tendu.

Certaines associations étaient supposées avoir instrumentalisé la situation des personnes sans hébergement.

Ce malentendu levé, les associations ont pu rappeler les raisons de leur appel du 31 mars, en particulier insister sur le fait qu'elles demandaient que des solutions soient trouvées pour l'ensemble des personnes à la rue. Elles ont précisé que:

- le sens de leur travail ne peut se limiter à une simple application de politiques sociales et de décisions budgétaires, celles-ci, en l'occurrence, les conduisent à trier et prioriser les situations des personnes qui s'adressent à elles,
- elles s'interrogeaient sur la gestion du Plan Hivernal et sur la communication dont il a fait l'objet,
- elles souhaitent une concertation élargie avec les services de l'Etat,
- elles s'inquiétaient de l'incertitude budgétaire dans laquelle elles se trouvent après un trimestre de fonctionnement.

Cette réunion a abouti aux décisions suivantes qu'a énoncées le Secrétaire Général :

- bien qu'aucun crédit supplémentaire ne soit à envisager, l'ensemble des familles déjà hébergées dans le Plan Hivernal se verrait proposer un hébergement jusqu'à ce qu'une solution puisse être trouvée,
- le Comité technique 115, sous l'égide de la DDASS et élargi, étudierait, au cas par cas, les situations les plus difficiles,
- une concertation plus large, entre services de l'Etat au moins et associations, serait mise en place ensuite.

Le plan hivernal spécifique vient de s'achever et nous constatons que :

- les familles qui étaient déjà hébergées l'ont été à nouveau ou le sont toujours, les réunions du comité technique 115, élargi à la FNARS, permettent de trouver des solutions pour les familles de demandeurs d'asile, stricto sensu, essentiellement par répartition dans le dispositif national d'accueil,
- par contre, la situation des familles de déboutés ou réadmissibles selon les termes des diverses conventions (Schengen, Dublin) encore hébergées n'a pas évolué,
- nous restons sans réponse par rapport à l'ensemble des personnes, isolées ou en famille, accompagnées ou non d'enfants, demandeurs d'asile ou relevant du « droit commun », qui sollicitent un hébergement depuis la phase de décroissance du Plan Hivernal, soit le 1 mars 2006.

Sur ce plan, nous sommes toujours aussi démunis face à des situations catastrophiques (femmes sortant de maternité, familles avec enfants, travailleurs pauvres « logeant » dans leur véhicule etc...) qui recommencent à se multiplier.

Nous restons en attente de la mise en place de la concertation élargie annoncée.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que nous nous permettons de vous interpellier à nouveau. Quelles réponses comptez vous apporter aux diverses questions très préoccupantes qui concernent les personnes en demande d'hébergement et d'accompagnement social.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente, et, restant à votre disposition pour une nouvelle entrevue, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments respectueux,

Pour le collectif :

Jacques Beaucourt	Fédération des Associations de réinsertion sociale d'Alsace
Jacques Buisson	Union Départementale des Associations Familiales du Bas-Rhin
Jean Michel Hitter	Fédération de l'Entraide Protestante – FOE
Raoul Gillmann	Caritas-Secours Catholique d'Alsace
Thierry Houdart	Association d'accueil et d'hébergement des Jeunes AAHJ
Maryvonne Le Gac	Médecins du Monde

Sont également signataires : Aides Alsace, Aumônerie de rue, Casas, ,CEFR, Centre social Protestant, Club de jeunes l'Etage, Emmaüs centre Alsace, Emmaüs Strasbourg, Entraide le Relais, Espace indépendance, Femmes de Parole, Foyer Notre Dame, Horizon Amitié, Resf 67, Thémis, Vac' Assocs, Vil.a.je

Avec le soutien service social des malades des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

Votre contact : La FOE et La FNARS ont accepté d'assurer le secrétariat :

FOE , 1b Quai St Thomas 67000 Strasbourg

FNARS , 8 rue de L'Ange 68000 Colmar